

PLAT
CALENDRIER
& PROGRAMME
2018

1. - Programme des Groupes & Listedes

3 DIMANCHES EN SEPTEMBRE A PARISLONGCHAMP

- **Dimanche 2 septembre**
 - Prix La Rochette & Prix de Lutèce (Plus deux Listedes : Prix de Liancourt & La Cochère)
- **Dimanche 9 septembre**
 - Prix du Moulin de Longchamp (auparavant sur la réunion des Arcs Trials), Prix des Chênes, d'Aumale & Gladiateur
- **Dimanche 16 septembre : Arc Trials**
 - Qatar Prix Vermeille, Qatar Prix Niel, Qatar Prix Foy, Qatar Prix du Pin & Qatar Prix du Petit Couvert

DEPLACEMENT DU CRITERIUM INTERNATIONAL

- Le **Critérium International** (Groupe 1 – 2ans – 1400m) est déplacé à **ParisLongchamp** le dimanche 28 octobre, le même jour que le Prix Royal-Oak. Le Critérium de Saint-Cloud sera couru la veille, à Saint-Cloud.

DEPLACEMENT DU PRIX JEAN PRAT

- Ayant réuni 5 partants en 2017 (dont deux supplémentés), le **Prix Jean Prat** (Groupe 1) sera couru à **Deauville** le dimanche 8 juillet, toujours sur 1600m mais en ligne droite.

1. - Programme des Groupes & Listed

PROMOTION DU PRIX DU CALVADOS ET DU PRIX SIX PERFECTIONS

- Deux courses pour pouliches de 2 ans sont promues en 2018 :

- Le **Prix du Calvados** devient un Groupe 2 & Le **Prix Six Perfections** devient un Groupe 3

Ces deux courses avaient le rating suffisant pour être promues et ces promotions répondent à une demande forte des professionnels français qui souhaitent bénéficier d'un programme plus attractif pour les 2ans sur 1.400m l'été afin de mieux préparer les rendez-vous de l'automne. Ces promotions s'accompagnent d'un programme de courses à conditions de 2 ans sur 1400m qui débute plus tôt.

DEPLACEMENT ET CHANGEMENT DE DISTANCE DU PRIX DAPHNIS

- Le **Prix Daphnis** évolue en 2018 : ce Groupe 3 auparavant couru sur 1800m en juin est désormais proposé sur 1600m le 21 août à **Deauville**. Il n'existait pas d'opportunité au niveau Groupe pour les 3 ans mâles sur 1600m en août sauf le « Jacques le Marois » ou le « Quincey » face aux chevaux d'âge. Le Prix Daphnis sera également ouvert aux femelles et le Prix Quincey réservé aux chevaux d'âge (4 ans et +).

TRANSFORMATION DU PRIX ANDRÉ BABOIN

- Ces trois dernières années, le **Prix André Baboin** n'a pas obtenu le rating suffisant pour conserver son statut de Groupe 3. Cette course est rétrogradée et le choix a été fait de la transformer en une Listed pour 3 ans sur 2.000m à **Deauville**, le 11 août, le Prix Nureyev. Cette transformation répond à une demande des professionnels français qui estimaient qu'il manquait une Listed sur 2.000m pour 3 ans en août.

1. - Programme des Groupes & Listed

CREATION DE DEUX LISTEDS

- Deux Listed ont été créées en 2018 :
 - Le **Prix Kistena** pour 3 ans sur 1200m. Elle sera courue le 8 juillet à **Deauville** et s'inscrit dans le programme des jeunes sprinters qui fonctionne bien tant au niveau des partants, que des ratings. Elle offre une opportunité pour les 3 ans de courir entre eux après le **Prix Marchand d'Or** (Listed).
 - Le **Prix Gold River** pour femelles d'âge sur 2800m. La création de cette Listed qui sera courue le 3 mai à **ParisLongchamp** s'inscrit dans le cadre du plan stratégique des stayers .

PROMOTION DU PRIX BELLE DE NUIT

- Dans le cadre du plan stratégique des stayers, le **Prix Belle de Nuit** est promu de Listed à Groupe 3. Cette course pour femelles de 3 ans et plus est rallongée à 2800m (2500m auparavant) et sera disputée le samedi 27 octobre à Saint-Cloud.

DEPLACEMENT DU PRIX DES SABLONNETS

- Menacé de rétrogradation fin 2018 en raison d'un rating insuffisant, le **Prix des Sablonnets** (Listed – 2ans) quitte Nantes. Il sera couru début décembre sur la PSF de **Deauville** sur 1500m.

1. - Programme des Groupes & Listed

DEPLACEMENT DU PRIX MAURICE CAILLAUT

- Ayant obtenu un rating de 94 pour 100 requis en 2017, le **Prix Maurice Caillaut** (Listed) évolue en 2018. Cette Listed pour mâles de 3ans sera courue à **Chantilly** le 9 mars sur 1800m PSF.

DEPLACEMENT DU PRIX MATCHEM

- Le Prix Daphnis ayant évolué pour 2018, le **Prix Matchem** (Listed), qui pouvait préparer à ce Groupe 3, change de cap également. Il sera proposé à **Saint-Cloud** sur 1400m début octobre ; il n'existait pas à cette période de l'année d'opportunité sur ce type de distance pour les 3 ans. Ces dernières années, le Prix Matchem avait rassemblé peu de partants.

RETROGRADATION DU DERBY DE L'OUEST

- N'ayant pas obtenu un rating suffisant ces trois dernières années, le Derby de l'Ouest (Listed – 3ans – 2400m) de Nantes est automatiquement rétrogradé à partir de 2018.

1. - Programme des Groupes & Listed

AUGMENTATION DES ALLOCATIONS DE 3 GROUPES 1

- A partir de 2018, les primes aux propriétaires versées dans les Groupes 1 seront de 25 %. Ce changement de taux permet d'économiser 2,8 millions d'€. Une majeure partie de cette somme sert aux économies réalisées par France Galop sur les Encouragements 2018. Une partie sert à relever les nominaux de trois courses de Groupes 1 :
 - **Le Prix du Haras de Fresnay-le-Buffard – Jacques le Marois**
 - **Le Qatar Prix Vermeille**
 - **Le Prix Ganay**
- « **Le Jacques le Marois** » voit son allocation passer de 700.000 € à 1 million d'€, soit une augmentation de 300.000 € (250.000 € pour France Galop et 50.000 € pour le sponsor). Ces dernières années, ce Groupe 1 mythique avait vu son allocation décrocher par rapport à des concurrents anglais comme les **Sussex Stakes** (1 million de £) ou les **Queen Elizabeth II Stakes** (1,1 million de £).
- Le **Prix Vermeille** voit son allocation passer de 350.000 € à 600.000 €. Le but est de refaire de ce Groupe 1 un véritable objectif, ainsi que rendre plus attractif le programme pour femelles du second semestre, afin de les conserver à l'entraînement en France.
- Enfin, et seulement pour 2018, le **Prix Ganay** voit son allocation passer de 300.000 € à 600.000 €. Ce Groupe 1 est couru le 29 avril, jour de l'inauguration de ParisLongchamp.

1. - Programme des Groupes & Listed

AUGMENTATION DES ALLOCATIONS SUR LE WEEK-END DE L'ARC FINANCÉE PAR LE QREC

- Le partenariat entre France Galop et le QREC (Qatar Racing & Equestrian Club) prévoit pour 2018 une enveloppe de 500.000 € d'allocations à répartir sur les Groupes 1 du week-end du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe. Les courses suivantes verront donc leurs allocations augmenter cette année :
 - **Prix de l'Opéra** : + 100.000 € ; allocation 2018 portée à 500.000 €
 - **Prix Marcel Boussac** : + 100.000 € ; allocation 2018 portée à 400.000 €
 - **Prix Jean-Luc Lagardère** : + 50.000 € ; allocation 2018 portée à 400.000 €
 - **Prix de la Forêt** : + 50.000 € ; allocation 2018 portée à 350.000 €
 - **Qatar Arabian World Cup** : + 200.000 ; allocation 2018 portée à 1.200.000 €

REINTRODUCTION DES FORFAITS DANS LES GROUPE 2 & GROUPE 3

- En 2017, un aménagement concernant les courses de **Groupe 2 & de Groupe 3** avait vu le jour :
 - Un second engagement était possible dans ces courses à J -8 ;
 - L'étape des forfaits à J-4 était supprimée.
- Pour 2018, après concertation avec les socioprofessionnels, il est prévu concernant ces courses :
 - De maintenir la possibilité d'un second engagement à J -8 ;
 - De réintroduire l'étape des forfaits, afin d'offrir une meilleure visibilité aux professionnels

1. - Programme des Groupes & Listedes

LISTEDS DE FEMELLES D'ÂGE

- Tout le programme des Listedes de femelles d'âge (Listeds FEE) a été passé au crible et cela a abouti à des ajustements de ces courses, soit au niveau des conditions de courses, soit au niveau des distances. Le but étant d'ouvrir quelques courses au niveau de leurs conditions et d'offrir plus de variétés concernant les distances. Les principales évolutions concernent :
 - Le **Prix Maurice Zilber** est raccourci à 1400m (1600m auparavant) ;
 - Le **Prix de La Calonne** sera disputé sur 1600m ligne droite (1900m PSF auparavant) et pourra servir de tremplin au **Prix Rothschild** ;
 - Le **Prix Luth Enchantée** est rallongée à 2400m et pourra servir de tremplin au **Prix de Pomone** qui est couru cette année le dimanche 19 août (début août en 2017).

2. - Programme des 2 ans & des 3 ans

BILAN 2017 DE LA REFORME DU PROGRAMME

- En 2017, tout le programme des 2 ans et des 3 ans avait basculé du système avec lettre à celui des courses de Classe 1 & de Classe 2. Le nombre d'opportunités dans les courses à conditions avait été réduit d'environ 20 % tout en maintenant le même nombre de maidens et de courses pour inédits.
- **Le bilan de cette réforme est le suivant pour les 3 ans, sachant que l'effectif déclaré à l'entraînement en France pour les 3 ans était en diminution de 6 % :**
 - **Diminution du nombre de courses à moins de 8 partants de 22 %** (47 en moins) dans les courses de Classe 1 & Classe 2 par rapport aux anciennes courses par lettre ;
 - **Une moyenne d'enjeux par course en augmentation de 21 %** dans les courses de Classe 1 & de Classe 2 par rapport aux anciennes courses par lettre ;
 - Des indicateurs qui sont restés stables dans les maidens et courses pour inédits ;
 - **Hausse des enjeux moyens par course de 40.000 €** dans le périmètre global des courses de 3 ans ;
 - **Une moyenne de partants en hausse de 8,5 à 9,2 partants** par courses dans le périmètre global des courses de 3 ans
- **Le bilan de cette réforme est le suivant pour les 2 ans :**
 - **Hausse des enjeux moyens par course de 11 %** (+ 43.000 € par course) sur le périmètre global des courses de 2 ans ;
 - **Une moyenne de partant en hausse de 4 %** (avec un effectif en hausse de 5 %) ;
 - **Une baisse de 12 % du nombre de courses à moins de 8 partants ;**
 - **Une moyenne de 8 partants par course dans les Listeds et les Groupes.**

2. - Programme des 2 ans & des 3 ans

EVOLUTION 2018 DU PROGRAMME

- En 2017, une nouvelle architecture du programme des 2 ans et 3 ans avait vu le jour. Les grands principes de cette réforme qui a donné de bons résultats sont donc conservés en 2018 avec quelques ajustements concernant les enchaînements entre les maidens et les courses à conditions de 3 ans.

A) LES MAIDENS

- A Paris, il existait en 2017 deux niveaux pour les maidens et courses d'inédits de 3 ans :
 - Ceux dotés de 30.000 € qui obligeaient leur lauréat à courir au minimum une Classe 1 ;
 - Ceux dotés de 25.000 € qui permettait à leur lauréat de courir une Classe 2 Parisienne.
- Après étude des résultats 2017 de ces courses, il a été convenu avec les professionnels pour 2018 :
 - De conserver deux niveaux de maidens pour les 3ans : 30.000 € et 25.000 € avec les mêmes contraintes pour les lauréats ;
 - De n'avoir qu'un seul niveau d'allocations pour les courses d'inédits de 3 ans à 25.000 €, afin de ne pas « forcer » un cheval gagnant en débutant à monter directement dans une Classe 1.
- En parallèle, un autre ajustement concerne l'enchaînement des maidens de 3 ans.
 - En 2017, tous les maidens courus en région parisienne, entre le début avril et la fin juin, étaient dotés de 30.000 € ;
 - Pour 2018, de début mars à mi-juin, c'est l'hippodrome sur lequel est couru le maiden qui fixera le niveau d'allocations et de donc de contraintes sur le programme à venir pour son lauréat ;

2. - Programme des 2 ans & des 3 ans

- Ainsi, sur cette période, les maidens de 3 ans disputés à **ParisLongchamp, Chantilly & Saint-Cloud** seront ceux qui proposeront une dotation de 30.000 € et obligeront leur lauréat à courir une course de Classe 1 ou mieux en course suivante. Les résultats de 2017 montrent que les valeurs handicaps et les palmarès des gagnants de maiden à Chantilly et Saint-Cloud sont meilleurs qu'ailleurs. On peut légitimement estimer qu'il en sera de même à ParisLongchamp.
- Concernant les enchaînements, sur le même type de distance, les maidens dotés de 30.000 € seront proposés toutes les trois semaines à Paris. Et entre deux maidens à 30.000 € sera proposé sur le même type de distance et à Paris un maiden doté de 25.000 €.
- Par exemple sur 1600m :
 - 1500m PSF le 02/03 à Deauville - 25.000 €
 - 1600m le 17/03 à Saint-Cloud – 30.000 €
 - 1400m LD le 29/03 à Maisons-Laffitte – 25.000 €
 - 1600m le 08/04 & 11/04 à ParisLongchamp – 30.000 €
 - ...et ainsi de suite jusqu'à la mi-juin sur chaque type de distances.
- Cela s'accompagne d'une répartition différente entre les maidens à Paris par rapport à 2017 : il y aura un peu moins de maidens dotés de 30.000 €, mais un peu plus de maidens dotés de 25.000 €. Au global, il sera proposé un peu plus de maidens à Paris qu'en 2017, notamment parce que les effectifs de chevaux à l'entraînement de 2 ans avaient augmenté en 2017.
- En Province, le principe des maidens à deux niveaux se reconduit comme en 2017. En revanche, comme c'est le cas à Paris, il ne sera plus proposé de courses pour inédits qui obligent leur lauréat à courir une Classe 1 en deuxième sortie.

2. - Programme des 2 ans & des 3 ans

B) CONDITIONS DES COURSES DE CLASSE 2 DE 2 ANS & 3 ANS

- Les résultats des courses de Classe 2 courues en 2017 montrent que ces épreuves avaient du mal à jouer pleinement leur rôle de second échelon après une victoire dans un maiden ou une course d'inédits. Pour y palier, leurs conditions ont été remaniées, afin de moins désavantager les chevaux qui doivent monter de catégorie par rapport à des chevaux encore maidens ou qui font une rentrée et étaient avantagés avec les anciennes conditions. Parallèlement, les Classe 2 vont permettre aux gagnants de « gros » maidens de redescendre de catégorie s'ils n'ont pas gagné en deux tentatives au niveau supérieur.

C) COURSES DE CLASSE 1 & DE CLASSE 2 DE 3 ANS

- En 2018, il y aura moins de contraintes à courir une course de Classe 1 :
 - Moins de maidens à 30.000 € et plus de maidens à 25.000 € ;
 - Aucune course pour inédit qui obligerait son lauréat à courir une Classe 1 ensuite
- Parallèlement, les courses de Classe 2 doivent devenir un véritable second échelon grâce à leurs nouvelles conditions.
- Afin de s'adapter à ces nouvelles données, le programme 2018 va proposer :
 - Un peu plus de courses de niveau Classe 2 ;
 - Un peu moins de courses de niveau Classe 1 ;
 - Tout en proposant au global un peu plus d'opportunités à ce niveau.
- Les Classe 1 doivent servir de véritables tremplins avant de grands objectifs : Il y en a sur 1600m avant les Poules d'Essai (Prix du Louvre et Prix Machado) ; sur 2000m avant les Groupes préparatoires au Jockey Club & au Diane ; à Chantilly sur 2000m avant le Jockey Club & le Diane, ...

2. - Programme des 2 ans & des 3 ans

D) HANDICAP CLASSE 1

- En 201, les Handicap Classe 1 ont vu le jour. Ces handicaps étaient réservés à des chevaux ayant couru au moins une fois dans une Class 1 (ou à un niveau supérieur).
- Ces nouvelles courses, qui remplaçaient des anciennes courses B & D de 3 ans ont rempli leur objectif : attirer une moyenne de 8 partants.
- Concernant les ajustements pour 2018 des Handicaps Classe 1, le premier va débiter un peu plus tard qu'en 2017 (fin mai contre début mai). La référence, qui était fixe et proposée à +14, sera désormais flexible et proposée entre + 15 & + 17.

E) RAPPEL : MODIFICATION DE LA VALEUR HANDICAP DANS LES COURSES A CONDITIONS

- L'an dernier, afin de favoriser la participation des chevaux dans les courses à conditions de bon niveau qui peuvent parfois être creuses, il a été mis en place à partir du 1^{er} mars la condition suivante :
- « *Tout cheval courant une course à conditions après 5 performances en France ne verra pas sa valeur Handicap réévaluée à la hausse (sauf en cas de victoire).* »